

		CA du 10/12/2024
	CAMPAGNE DE SÉLECTION EN MASTER 1	

Capacités d'accueil :

Cf. Annexe 1 – MonMaster – capacités d'accueil 2025-2026

Les capacités d'accueil des formations concernent les places ouvertes en formation initiale et formation professionnelle (alternance, formation continue et apprentissage).

Modalités de recrutement :

Les modalités de sélection propres à chaque mention/parcours sont indiquées sur la plateforme.

⇒ Étude de dossier avec ou sans entretien d'admission selon les filières.

Attendus à l'entrée du Master 1 :

Cf Annexe 2 – dossier fiches formation

Critères généraux d'examen des candidatures en Master 1 :

Pour examiner et classer les dossiers des candidats, seront pris en compte le CV, les notes du cursus bac+3, les notes des disciplines en adéquation avec la formation ainsi que la motivation et la pertinence du projet de formation.

S'il y a lieu, pourront être pris en compte : stages, expérience professionnelle, diplômes post bac, etc.

Composition des commissions de recrutement :

Les commissions sont composées d'au moins 3 personnes intervenant dans la formation dont le responsable de formation et dont au minimum 2 titulaires de l'URCA.

La composition de la commission d'examen des vœux devra être définie pour chaque mention et parcours (option et site géographique le cas échéant).

Chaque composition est arrêtée par le président de l'URCA.

Date butoir d'inscription* avant désistement automatique (si liste complémentaire et/ou sur demande de la composante) :

Début des inscriptions : le 7 juillet 2025*

Les dates de désistement des candidats en défaut d'inscription appliquées par l'URCA seront conformes aux dates fixées par l'arrêté national relatif au calendrier de la procédure dématérialisée de candidature et de recrutement en première année des formations conduisant au diplôme national de master au titre de l'année universitaire 2025-2026

**Les dates peuvent varier en fonction du futur calendrier fixant les modalités d'inscription 2025-2026*